

Calibrer les données, un premier enjeu

Il pourra être nécessaire de définir un dictionnaire de langage, de données pour la coopérative, définir chaque concept et l'énoncer clairement, trouver un champ lexical avec une définition commune acceptable par tous les métiers. Chacun peut avoir une définition différente des mots clés importants pour les indicateurs de suivi du cas d'usage.

Projet BOVALIM : vers une standardisation des données d'alimentation des bovins laitiers

Le projet BOVALIM a été porté par le CNIEL en partenariat avec GS1 France et AgDataHub dans le cadre de Numagri.

Ce premier cas d'usage vise à standardiser les données d'alimentation du troupeau bovin laitier pour faciliter leur échange. Le projet associe les acteurs concernés, notamment La Coopération Agricole avec ses sections nutrition animale et laitière.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie interprofessionnelle de la gestion et de la valorisation des données de la filière laitière française, pour une circulation maîtrisée des données entre les maillons, dans un climat de confiance entre les acteurs et au bénéfice de chacun d'entre eux.

La finalité de ce projet est de construire un langage commun pour améliorer la transparence en augmentant l'efficacité et la fiabilité des échanges pour les acteurs de la nutrition animale et de la filière laitière.

“ La réflexion interprofessionnelle part de plusieurs constats :

- Avec l'essor des outils numériques, de nombreuses bases de données recensent des informations sur le lait, les produits laitiers, les pratiques d'élevage, de fabrication et de commercialisation.
- De plus en plus d'acteurs souhaitent accéder à ces données et proposent des solutions de valorisation.
- De plus en plus d'usages sont recensés pour une même donnée.

CNIEL

Standardiser les données est un prérequis pour faciliter leur collecte, leur circulation et leur valorisation. Il s'agit de disposer de dictionnaires communs pour la collecte des données et de standards d'échange harmonisés pour leur

circulation (par exemple un code-barres). Cette standardisation favorise l'interopérabilité des outils numériques.

Les bénéfices attendus sont :

1. Gagner en efficacité à tous les maillons de la filière

Simplifier le suivi de démarches, réduire la charge administrative, faciliter le suivi des fournisseurs et des clients

Optimiser la collecte, les contrôles et le partage des informations liées à l'alimentation

Alimenter des outils prospectifs et de suivis

2. Valoriser les pratiques

3. Faciliter la traçabilité, en simplifiant et fiabilisant le passage d'informations tout au long de la chaîne jusqu'au consommateur, avec une meilleure mise en avant des bonnes pratiques et des démarches de segmentation (non déforestant, sans OGM, AOP, bio, etc.).

Le préalable pour la bonne valorisation est que les données répondent aux principes directeurs des « **données FAIR** » (**Findable, Accessible, Interoperable et Reusable**) qui garantissent la capacité des systèmes informatiques à trouver, interopérer et réutiliser des données avec une intervention humaine minimale.

Révision #2

Créé 1 juin 2026 14:32:58 par Céline Ravel

Mis à jour 1 juin 2026 14:39:47 par Céline Ravel